



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

POSTE DE
LA COMMUNAUTÉ MARITIME
DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE
DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

DU 1^{ER} AVRIL 2022
AU 31 MARS 2023



LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

APPQ	Association des policières et policiers du Québec
ASRP	Approche stratégique en résolution de problèmes
AVVR	Avis de vérification d'un véhicule routier
Bimestre	Période de deux mois consécutifs
BCSO	Bureau de coordination et de soutien opérationnel
CGA	Centre de gestion des appels
CRC	Centre de réponse aux citoyens
CSMRC	Centre de services MRC
CSP	Comité de sécurité publique
DG	Directeur général
DGA	Directeur général adjoint
ÉMIPIIC	Équipe mixte d'intervention - Policiers et intervenants communautaires
MRC	Municipalité régionale de comté
NSPP	Normes et standards en police de proximité
OPS	Opération spéciale
PARL	Plan d'activité régional et local
PIMS / PIJ	Programme d'intervention en milieu scolaire / Policier intervenant jeunesse (projet pilote)
PLI-Élus	Plan de lutte contre l'intimidation des élus et des gestionnaires municipaux
RACJ	Régie des alcools, des courses et des jeux
SIGMA	Système informatisé de la gestion des mobiles et des appels
SRAO	Système de répartition des appels par ordinateur
TAQ	Tableau d'activités quotidiennes
TBG	Tableau de bord de gestion

MOT DU RESPONSABLE DE POSTE



C'est avec plaisir que nous vous présentons le rapport annuel d'activités du poste de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine de la Sûreté du Québec pour l'année financière 2022-2023. Conformément à nos engagements ainsi qu'aux priorités déterminées par le CSP, le déploiement de nos actions se poursuit sur l'ensemble du territoire couvert.

Vous retrouverez notamment dans ce rapport, les activités réalisées en lien avec les priorités locales ainsi que les statistiques relatives à la sécurité routière, aux règlements municipaux, aux événements criminels et finalement, celles au traitement des cartes d'appel.

Ce rapport et ses résultats vous permettront d'assurer le suivi de la performance des services de la Sûreté du Québec.

Pascal Gascon, lieutenant, responsable de poste

Marie-Pier Boudreau, sergente aux opérations, responsable de poste par intérim

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

PRIORITÉS LOCALES²

Voici les priorités locales identifiées par le CSP pour l'année 2022-2023 et le bilan des activités réalisées.

Priorité : La surveillance des sites récréotouristiques

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES
Patrouille en sentier de VTT	Des constats ont été émis en cours de patrouille.
Patrouille aux abords des sentiers de VTT	De nombreuses activités ont été effectuées au cours desquelles de nombreux constats ont été émis.

Priorité : Les jeunes et la criminalité

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES
Projet IMPACT	Présentation d'une simulation sur la conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool et la drogue devant l'ensemble des élèves de 4 ^e et 5 ^e secondaire ainsi que devant les étudiants du Centre de formation des adultes et du cégep des Îles-de-la-Madeleine.
Prévention	Prévention auprès des jeunes Sensibilisation générale dans le cadre du travail quotidien de l'agent PIMS.

Priorité : La lutte contre les drogues

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES
Perquisitions	Quatre dossiers de cannabis illégal et deux dossiers de stupéfiants.
Dossiers de possession de drogues illicites	Dossiers pour possession de cannabis illicite, dossiers de possession de cannabis moins de 21 ans, dossiers de possession de méthamphétamines, dossiers de possession d'autres substances, dossiers de possession de cocaïne aux fins de trafic et dossiers pour possession d'autres substances aux fins de trafic.

Priorité : L'application et le respect de la loi en matière d'arme à feu

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES
Réflexion avec la communauté des îles concernant la réglementation actuelle.	Le responsable de poste et les représentants municipaux se sont penchés sur la pertinence de modifier ou non la réglementation actuelle sur l'usage des armes à feu sur le territoire.

² La Sûreté est actuellement en négociation depuis le 1^{er} avril 2022 avec l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ) relativement au renouvellement du contrat de travail de ses membres. Pendant la durée de ces négociations, le personnel d'encadrement des postes de la Sûreté a mis en place une méthode alternative de collecte d'information des activités policières. Conséquemment et bien que les activités continuent d'être réalisées sur le terrain, il sera difficile de comparer les statistiques antérieures des postes avec celles qui sont et seront collectées et analysées pendant l'application des moyens de sensibilisation par les membres de l'APPQ.

DEMANDES PONCTUELLES DES ÉLUS ET DES CITOYENS

Voici les demandes ponctuelles des élus et des citoyens qui ont été adressées à la Sûreté au cours de la dernière année.

DESCRIPTION DES DEMANDES (ACTION* V, T, C)		COMMENTAIRES	Nb REQUÊTES
Demande de la part des élus concernant le stationnement de nuit des véhicules récréatifs.	C	Après un accord convenu en juillet 2022, la Sûreté a assuré l'application du règlement dans les zones concernées. De son côté, la municipalité a mis à jour la signalisation manquante ou inexistante.	1
Demande de la part des élus pour une surveillance à la sortie des spectacles, L'Étang-du-Nord.	C	Présence policière à la sortie des spectacles en raison de la présence de nombreux piétons en bordure de la route.	1
Cueillette des besoins spécifiques par secteur pour l'année 2023.	T	Dans les secteurs de Grande-Entrée, L'Étang-du-Nord, Cap-aux-Meules et Grosse-Île.	4

*LÉGENDE

(V) En validation : Requêtes reçues et en période d'évaluation afin de confirmer si elles sont fondées ou non et si elles nécessitent des interventions spécifiques.

(T) En traitement : Requêtes validées et fondées pour lesquelles des activités sont effectuées afin de régler la problématique visée (ex. : patrouilles, surveillances, radar, etc.).

(C) Clos : Requêtes qui sont résolues à la suite des activités effectuées ou qui sont non fondées.

PRÉVENTION³

Toujours en réponse aux besoins et aux réalités locales, les postes de la Sûreté tiennent des activités de prévention dans l'ensemble des municipalités qu'ils desservent, c'est-à-dire des mesures proactives et non pénales, qui ont pour but spécifique de réduire la criminalité en agissant sur les facteurs qui la déterminent, sur les circonstances et l'environnement dans lesquels sont commis les délits.

La grande majorité des activités de prévention se tiennent au quotidien, dans le cadre des interventions de l'ensemble des patrouilleurs.

Voici les principales activités de prévention réalisées au cours de la dernière année :

Activités de prévention réalisées au cours de l'année

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Prévention en milieu scolaire (PIMS)	Activités sur l'intimidation auprès des élèves de niveau secondaire 1.	6
	Patrouille aux abords des zones scolaires pour assurer la sécurité routière.	Sur une base régulière
	Mise à jour des connaissances et pratiques de confinement avec le personnel scolaire à la polyvalente des Îles et à l'école primaire de Fatima.	2
	Journée carrière	18
	Activités sur la violence en milieu scolaire.	6
	Sensibilisation du comportement des parents envers le milieu scolaire.	2
	Activité préventive sur la sécurité routière en autobus scolaire avec tous les niveaux des 5 écoles primaires.	5
	Présentation des règles sur le vapotage devant 20 participants.	1
	Rencontres individuelles pour plan d'intervention concernant la LSJPA (<i>Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents</i>).	n.d.
	Participation au comité à l'ère numérique	1
Sociocommunautaire	Rencontre des étudiants de secondaire 5 avant le bal de finissant pour prévention alcool et drogues au volant.	1
	Salon des aînés en collaboration avec la FADOQ.	1
	30 novembre 2022, Journée nationale sur la violence entre partenaires intimes. Distribution de feuillets informatifs et barrage routier avec la participation d'une ressource communautaire.	1
Mission : Sécuri-T	Rencontres auprès de tous les jeunes des services de garde dans les écoles primaires pour présentation du métier de policier dans le cadre de la semaine de la police.	5
	Présentation de la trousse de prévention en matière de cybersécurité auprès des élèves de 6 ^e année.	6

³ La Sûreté est actuellement en négociation depuis le 1^{er} avril 2022 avec l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ) relativement au renouvellement du contrat de travail de ses membres. Pendant la durée de ces négociations, le personnel d'encadrement des postes de la Sûreté a mis en place une méthode alternative de collecte d'information des activités policières. Conséquemment et bien que les activités continuent d'être réalisées sur le terrain, il sera difficile de comparer les statistiques antérieures des postes avec celles qui sont et seront collectées et analysées pendant l'application des moyens de sensibilisation par les membres de l'APPQ.

POLICE DE PROXIMITÉ⁴

La Sûreté du Québec s'est formellement engagée dans une approche professionnelle de type communautaire. Cette philosophie de travail comprend les cinq grands principes suivants :

- La présence familiale;
- La qualité du service aux citoyens;
- Le partenariat avec la population;
- La consultation de la clientèle;
- La résolution de problèmes.

Présence familiale et parrainage

À la Sûreté du Québec, la présence familiale s'exprime par le programme de parrainage des municipalités.

Les principales activités de parrainage visent la création de liens privilégiés avec les acteurs clés de la municipalité et ont pour objectif la capacité d'être proactif dans la résolution de problématiques en matière de sécurité publique. Ces activités sont en lien avec les priorités locales identifiées par le CSP.

Au cours de l'année 2022-2023, de nombreuses activités ont été organisées dans le cadre de l'approche de police de proximité.

Résolution de problèmes

L'approche stratégique en résolution de problèmes (ASRP) permet d'associer des incidents autrement traités un par un, d'en dégager une compréhension globale et de rechercher des solutions durables, le tout en ayant recours aux partenaires et aux ressources des milieux affectés par des problématiques communes.

Aucune situation n'a nécessité l'approche stratégique en résolution de problèmes au cours de la période 2022-2023.

⁴ La Sûreté est actuellement en négociation depuis le 1^{er} avril 2022 avec l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ) relativement au renouvellement du contrat de travail de ses membres. Pendant la durée de ces négociations, le personnel d'encadrement des postes de la Sûreté a mis en place une méthode alternative de collecte d'information des activités policières. Conséquemment et bien que les activités continuent d'être réalisées sur le terrain, il sera difficile de comparer les statistiques antérieures des postes avec celles qui sont et seront collectées et analysées pendant l'application des moyens de sensibilisation par les membres de l'APPQ.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

Programme de cadets

Le Programme de cadets de la Sûreté existe depuis 2009. Au fil des années, le nombre de cadets, ainsi que le nombre de MRC intéressées à ce programme n'ont cessé d'augmenter. Les coûts liés au programme sont partagés entre la Sûreté et le partenaire municipal impliqué. De plus, depuis 2021, la Sûreté autorise la bonification du Programme de cadets avec l'ajout d'heures bonifiées, et ce, financées entièrement par les partenaires qui en font la demande.

À cet effet, la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine se prévaut des services de cadets depuis 2012. L'été dernier, deux cadets sont venus bonifier l'offre de la Sûreté du Québec sur notre territoire.

Le Programme de cadets permet d'accentuer la visibilité de l'organisation sur son territoire, de soutenir le modèle de police de proximité et de bonifier l'offre de service en prévention de la criminalité. Il représente donc un service à valeur ajoutée pour plusieurs types de clientèle, soit les citoyens et les MRC/municipalités (visibilité), les cadets (recrutement et développement), les policiers (soutien) et la Sûreté.

Récemment, la raison d'être du Programme de cadets a été précisée, en fonction de trois objectifs mesurables, soit :

Élargir le nombre d'activités de prévention, de parrainage ou de rapprochement avec les communautés, en période estivale.

Offrir une expérience de travail au sein d'un milieu policier pour les étudiants aspirants policiers.

Maintenir le nombre potentiel de candidats-cadets pour le recrutement de policiers de la Sûreté.

Les responsables de poste et les coordonnateurs désignés, de concert avec les élus, participent à la planification des tâches des cadets en considérant l'ensemble des besoins des partenaires et de la clientèle.

Voici les principales activités qui ont été effectuées par les cadets au cours de la dernière année.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES
Surveillance à pied	À l'occasion des festivals, dans les parcs, écoles, événements sportifs et autres événements culturels.
Participation à un programme de prévention	Aîné-Avisé, Échec au crime, Génivélo, sécurité nautique, etc.

Activités communautaires réalisées au cours de l'année

Cette section présente les activités communautaires dans lesquelles les membres du poste se sont impliqués au cours de la dernière année.

DESCRIPTION ET COMMENTAIRES
Rencontre et discussion avec un groupe de 12 jeunes âgés entre 12 et 30 ans qui vivent avec une déficience afin de les sensibiliser aux infractions courantes sur les réseaux sociaux et aux différents enjeux auxquels ils peuvent être confrontés.
Participation au comité de la prévention de la toxicomanie.
Participation à la table multisectorielle locale pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées.
Participation à la table de concertation sur la violence.
Participation à la table sur l'itinérance.

STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES

Cette section est consacrée aux statistiques de :

- Sécurité des réseaux de transport
- Règlements municipaux
- Cartes d'appel
- Criminalité

Les résultats qui vous sont présentés dans cette section vous permettront d'apprécier tout particulièrement la performance de la Sûreté au cours de la dernière année.

Afin de mettre ces données en perspective et d'en analyser l'évolution, vous pouvez également les comparer avec les données des quatre dernières années.

De plus, afin d'en faciliter l'analyse, ces données vous sont présentées à l'aide de deux types de graphiques.

Chacun des graphiques de type « *histogramme* » indique les résultats pour les cinq dernières années. Une ligne trace la moyenne des quatre dernières années.

Ces graphiques permettent aussi de situer les résultats de la dernière année par rapport à la **zone d'écart moyen**. L'écart moyen est calculé à partir de la moyenne des différences entre les données de chacune des années par rapport à la moyenne des quatre dernières années. Visuellement, il s'agit de la zone comprise entre les lignes « écart + » et « écart - ». Les résultats qui s'éloignent de cette zone méritent une attention particulière du CSP.

Des graphiques circulaires, ou de type « *pointe de tarte* », accompagnent également des histogrammes afin d'illustrer plus précisément la répartition des catégories d'événements plus préoccupants.

Notez que les données de cette section concernent l'ensemble du territoire couvert par les effectifs du poste de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine. Les résultats pour chacune des municipalités vous sont présentés en annexes.

Un écart aux données présentées dans les rapports annuels précédents peut être attribuable à la modification du statut ou à l'évolution d'un dossier après la production du rapport annuel.

À surveiller : Depuis le mois de juin 2017, certains postes MRC ont été convertis en postes mixtes et gèrent désormais aussi le travail fait sur les autoroutes. Ce changement a pour conséquence d'ajouter les statistiques autoroutières à même celles de la MRC.

Statistiques extraites du Tableau de bord le : 2023-05-03

La sécurité des réseaux de transport

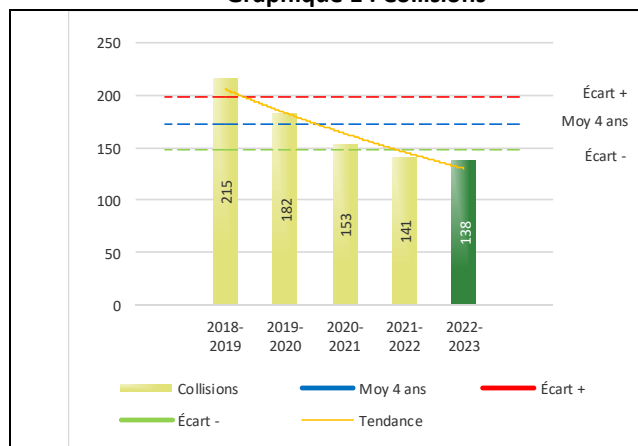
Tableau 1 Nombre de collisions et d'interventions couvertes sur le territoire au cours des dernières années

		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Collisions						
	Collisions mortelles	0	3	0	0	0
	Collisions avec blessés graves	0	5	2	1	0
	Collisions avec blessés légers	51	35	41	31	45
	Autres collisions avec blessés ¹	3	3	3	3	4
	Collisions matérielles	161	136	107	106	89
	Sous-total :	215	182	153	141	138
Interventions						
	Avertissements nautiques	0	0	0	0	0
	Capacités affaiblies	27	33	34	24	21
	Autres crimes ²	73	55	21	21	20
	Constats provinciaux	468	542	278	389	169
	Constats municipaux	265	165	244	297	345
	AVVR ³	31	95	26	46	10
	Avertissements	415	596	255	458	254
	Sous-total :	1 279	1 486	858	1 235	819

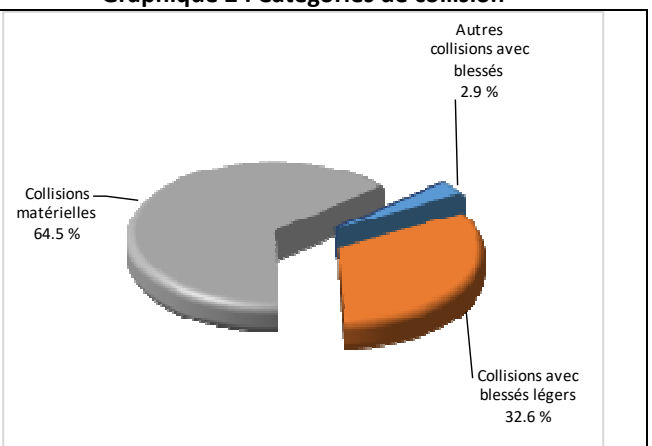
- 1 La catégorie « Autres collisions avec blessés » comprend les cas survenus hors des chemins publics.
- 2 La catégorie « Autres crimes » comprend les cas de conduite dangereuse, de poursuite, de délit de fuite, de conduite de véhicule routier pendant une interdiction (de conduire).
- 3 Avis de vérification d'un véhicule routier.

Évolution du nombre de collisions au cours des dernières années depuis le 1^{er} avril et portrait par catégories de collisions pour l'année courante

Graphique 1 : Collisions



Graphique 2 : Catégories de collision



Collisions

Le graphique 1 permet de constater une tendance à la baisse du bilan routier au cours des cinq dernières années. Le total des collisions de l'année courante, qui est de 138, se situe en dessous de l'écart moyen inférieur. Le bilan des collisions de l'année courante démontre une amélioration significative par rapport aux années antérieures.

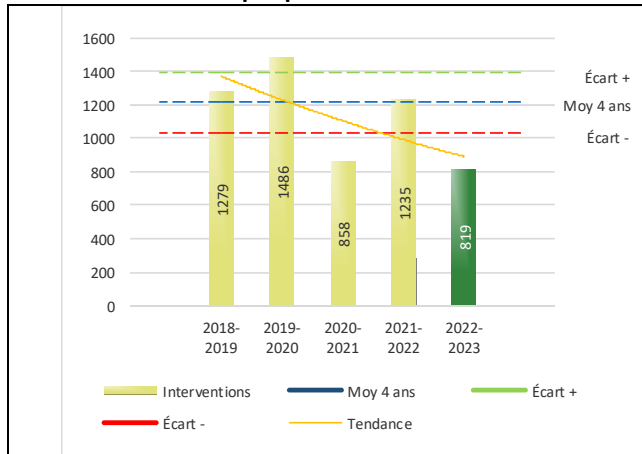
La variation la plus importante se situe au niveau des collisions matérielles qui affichent une baisse de 17 par rapport à l'année précédente. Cette amélioration est en accord avec la tendance observée pour les quatre années précédentes de ce type de collision.

Cette variation peut s'expliquer par une présence policière accrue sur le réseau routier ainsi que par les diverses opérations et moyens de sensibilisation en matière de sécurité routière.

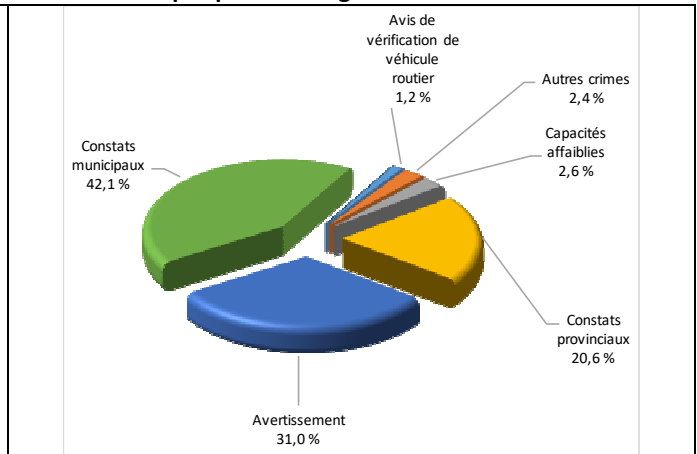
RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

Évolution du nombre d'interventions au cours des dernières années et portrait par catégories d'intervention pour l'année courante

Graphique 3 : Interventions



Graphique 4 : Catégories d'intervention

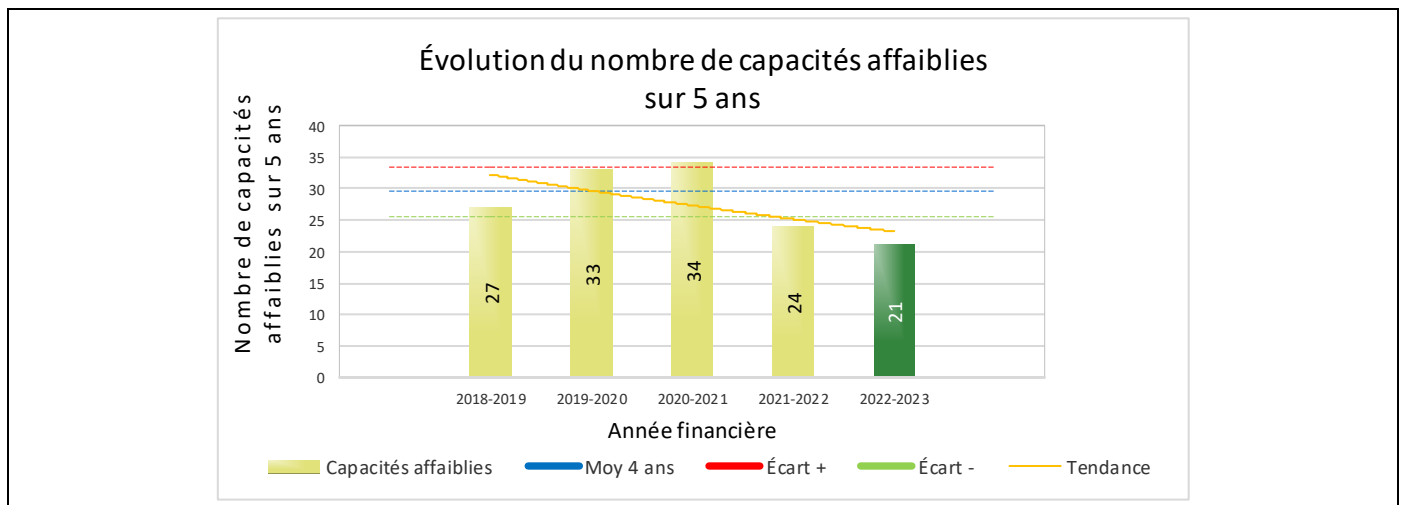


Interventions

Le graphique 3 présente une diminution du nombre d'interventions réalisées au cours de l'année courante par rapport aux années précédentes. Les résultats de l'année courante se situent en dessous de l'écart inférieur, ce qui signifie que les résultats accusent un recul statistiquement significatif par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

La variation la plus importante se situe au niveau des constats provinciaux qui affichent une diminution de 220 interventions par rapport à l'année précédente.

Graphique 5 : Capacités affaiblies au cours des dernières années



Le graphique 5 présente l'évolution de capacités affaiblies au cours des dernières années. Une diminution de trois occurrences par rapport à l'année dernière est constatée pour l'année en cours.

Cette diminution peut s'expliquer par une présence policière accrue et une meilleure visibilité, notamment à la fermeture des bars, ainsi que par les opérations et la sensibilisation faites auprès de la population.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

Règlements municipaux

Tableau 2 Nombre de constats émis pour des infractions aux règlements municipaux sur le territoire au cours des dernières années

Domaine	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
1) Alarmes ¹	0	1	0	0	0
2) Vente	0	0	0	0	0
3) Circulation ²	20	45	12	15	8
4) Paix, bon ordre et sécurité publique	9	16	7	3	7
5) Nuisance	10	4	5	5	10
Total :	39	66	24	23	25

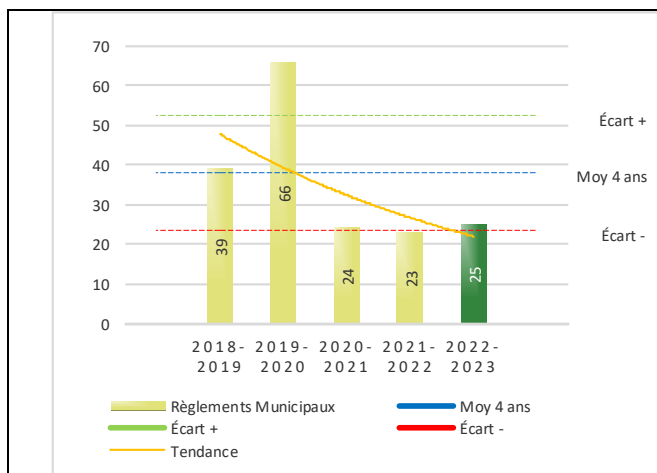
1 Les « Alarmes » du Tableau 2 font référence à des constats municipaux émis en vertu de la réglementation existante suite à des déplacements non fondés; tandis que les « Alarmes » du Tableau 3 sont des alarmes relayées par un central au CGA donnant lieu à un déplacement, mais pas nécessairement à un constat.

2 Types d'infraction de la circulation : endroits interdits, virages en « U », avertissement sonore, crissement des pneus, courses, et autres infractions impliquant des piétons, des animaux, des véhicules lourds, des véhicules d'urgence, etc.

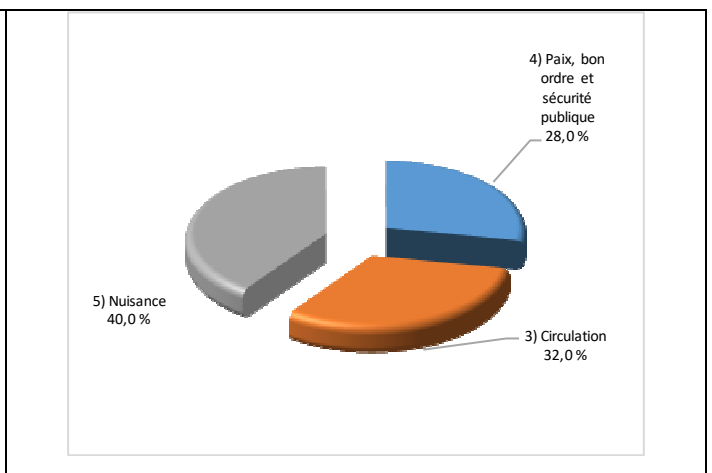
Le nombre de constats émis pour des infractions aux règlements municipaux a connu une augmentation au cours de la dernière année. Les policiers ont émis un total de 25 constats.

Évolution du nombre de constats émis pour des infractions aux règlements municipaux au cours des dernières années et portrait par catégories d'intervention pour l'année courante

Graphique 6 : Règlements municipaux



Graphique 7 : Catégories d'intervention



Le graphique 6 démontre que le nombre de constats municipaux émis cette année est inférieur au nombre moyen de constats émis depuis les quatre dernières années.

Les résultats de l'année courante se situent dans la zone d'écart moyen. Les résultats demeurent statistiquement dans la moyenne par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

Cartes d'appel

Depuis le 1^{er} décembre 2021, une nouvelle priorité a été ajoutée, soit la priorité 0. Il est donc possible qu'une baisse du total des cartes d'appel de priorité 1 soit observée.

Les définitions des priorités sont les suivantes :

- **Priorité 0**
Événement *critique à très haut risque* pour la sécurité des personnes et nécessitant une *intervention policière immédiate*.
- **Priorité 1**
Événement *à risque* ou nécessitant une *intervention policière rapide*.
- **Priorité 2**
Événement *sans risque* pour la sécurité des personnes et pour lequel *l'intervention policière est différée, avec déplacement* policier, sur rendez-vous ou après avoir répondu aux événements P0 ou P1 en cours.
- **Priorité 3**
Événement *sans risque* pour la sécurité des personnes et pour lequel *l'intervention policière est différée, sans déplacement* policier, sur rendez-vous téléphonique avec un membre du Centre de réponse aux citoyens (CRC) ou avec un patrouilleur; ou bien par déplacement du citoyen au poste de la Sûreté.

Ce rapport d'activités étant lié aux ententes de service pour la desserte en MRC, les cartes d'appel issues de communautés autochtones ne sont plus compilées depuis le 1^{er} février 2023. Celles-ci font l'objet d'une reddition de compte distincte. Les données antérieures sur les cartes d'appel ont été rétroactivement corrigées pour faciliter la comparaison avec les présentes données.

Tableau 3 Nombre de cartes d'appel sur le territoire au cours des dernières années

	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
Priorité 0	0		0		0		11		69	
Priorité 1	347		340		327		335		301	
Priorité 2	576		684		776		726		781	
Priorité 3	194		171		216		325		272	
Total :	1 117		1 195		1 319		1 397		1 423	
Alarmes¹	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
	80	7%	88	7%	42	3%	53	4%	31	2%

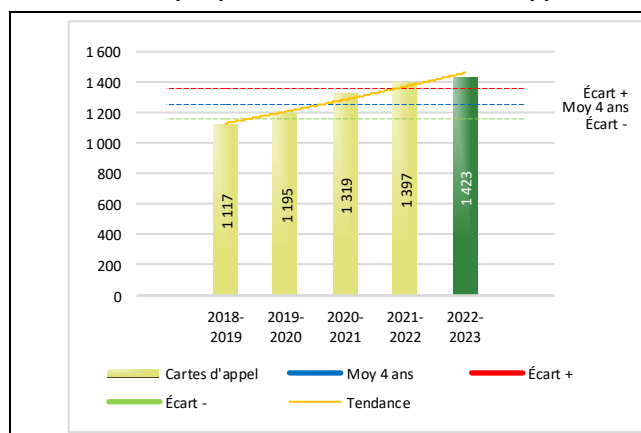
¹ Les « Alarmes » du Tableau 2 font référence à des constats municipaux émis en vertu de la réglementation existante à la suite de déplacements non fondés; tandis que les « Alarmes » du Tableau 3 sont des alarmes relayées par un central au CGA donnant lieu à un déplacement, mais pas nécessairement à un constat.

Le tableau 3 des cartes d'appel trace le portrait des données de l'année courante par catégories. Par rapport à l'année précédente, le nombre total de cartes d'appel a augmenté de 26.

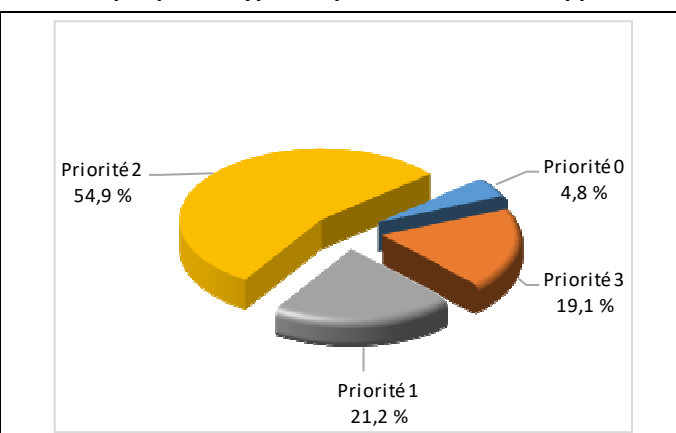
De plus, il est important de souligner le nombre d'appels et de dossiers traités par le *Centre de réponse aux citoyens* (CRC). Le CRC vise à offrir une alternative pour le citoyen qui communique avec la Sûreté via un centre de gestion des appels (CGA) et ce, pour les appels et/ou dossiers ne requérant pas le déplacement d'un policier. Pour l'année 2022-2023, les policiers assignés au CRC ont répondu à 23 appels et ont ouvert 17 dossiers pour le poste de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine.

Évolution du nombre de cartes d'appel au cours des dernières années et portrait par types de priorité de cartes d'appel pour l'année courante

Graphique 8 : Nombre de cartes d'appel



Graphique 9 : Types de priorité de cartes d'appel



Le graphique 8 illustre la fluctuation du nombre total de cartes d'appel au cours des cinq dernières années. Nous constatons que le nombre de cartes d'appel enregistré pour cette année se situe au-dessus de la moyenne. Cet écart va au-delà de la zone d'écart supérieur.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

La criminalité

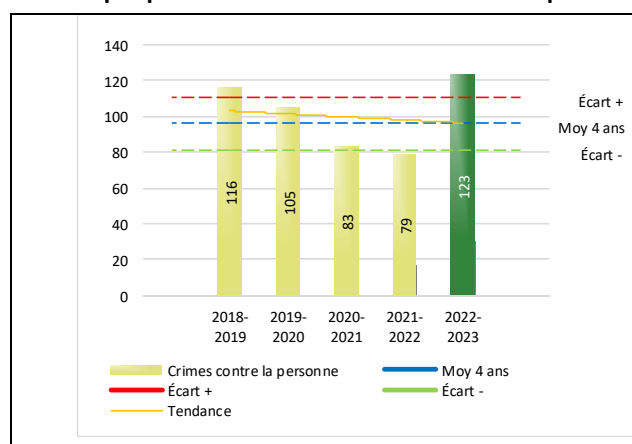
Tableau 4 Nombre de crimes contre la personne sur le territoire au cours des dernières années

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
1000- Crimes contre la personne¹					
Infractions entraînant la mort	0	1	0	0	0
Agressions sexuelles	14	4	7	16	29
Voies de fait	50	60	44	35	52
Vols qualifiés	1	1	0	0	0
Autres crimes contre la personne ²	51	39	32	28	42
Crimes contre la personne :	116	105	83	79	123

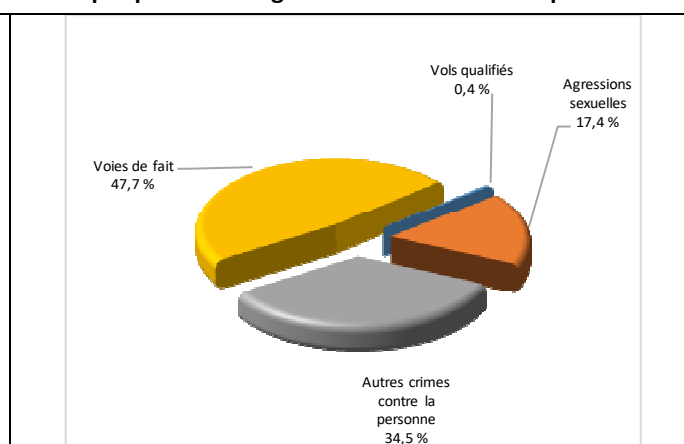
- 1 La section « Crimes contre la personne » présente le nombre de victimes d'actes criminels. Les sections suivantes présentent le nombre de dossiers opérationnels.
- 2 À titre informatif, les « Autres crimes contre la personne » incluent les cas d'enlèvement, de séquestration, d'extorsion, de profération de menaces, d'intimidation, etc.

Évolution du nombre de crimes contre la personne au cours des dernières années et portrait par catégories de crime contre la personne pour l'année courante

Graphique 10 : Nombre de crimes contre la personne



Graphique 11 : Catégories de crime contre la personne



Le graphique 10 présente le nombre de crimes contre la personne au cours des cinq dernières années. Nous constatons que la donnée de cette année se situe au-dessus de la moyenne.

Les résultats de l'année courante se situent au-dessus de l'écart supérieur. Les résultats présentent une augmentation statistiquement significative par rapport au bilan des quatre dernières années de la Communauté maritime.

Le graphique 11 spécifie le nombre d'événements pour chacune des catégories des crimes contre la personne. Nous remarquons alors que les voies de fait sont le type de crimes le plus fréquent pour cette année.

Cette situation peut s'expliquer par une hausse d'appels et de dénonciations à la suite des mesures de prévention et de sensibilisation qui ont été déployées au sein de la population.

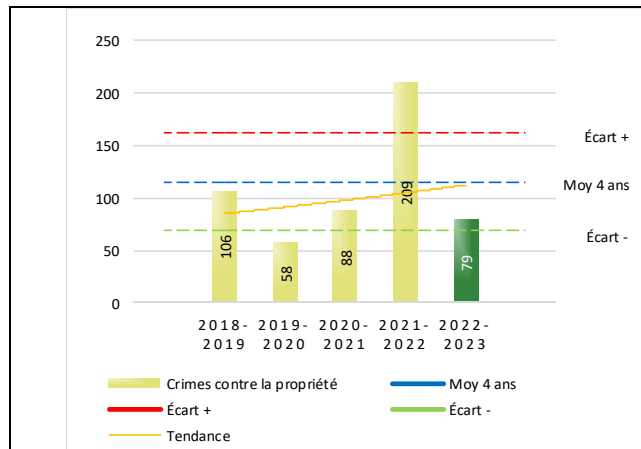
Tableau 5 Nombre de crimes contre la propriété sur le territoire au cours des dernières années

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
2000- Crimes contre la propriété					
Incendies criminels	6	0	1	1	2
Introductions par effraction	14	6	13	7	3
Vols simples	29	13	7	15	12
Vols de véhicule	1	3	1	3	4
Recels	1	0	0	0	0
Fraudes	19	10	34	161	37
Méfais	36	26	32	22	21
Crimes contre la propriété :	106	58	88	209	79

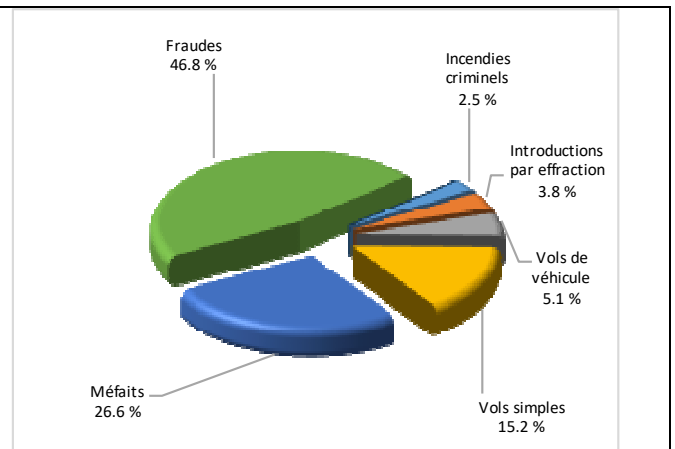
RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

Évolution du nombre de crimes contre la propriété au cours des dernières années et portrait par catégories de crime contre la propriété pour l'année courante

Graphique 12 : Nombre de crimes contre la propriété



Graphique 13 : Catégories de crime contre la propriété



Le graphique 12 présente les crimes contre la propriété des cinq dernières années.

Les résultats de l'année courante se situent dans la zone d'écart moyen. Les résultats demeurent statistiquement dans la moyenne par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

Le graphique 13 indique le nombre d'événements pour chacune des catégories de crimes contre la propriété. Nous remarquons alors que les fraudes sont le type de crimes le plus fréquent au cours de l'année.

Cette situation peut s'expliquer par les diverses troupes en prévention de la fraude qui ont été diffusées auprès de la population, ce qui a sensibilisé les citoyens à ce type de crime et à l'importance de les dénoncer. Par ailleurs, la pandémie a entraîné une hausse de fraudes reliées à l'assurance-emploi.

Tableau 6 Autres criminalités et interventions sur le territoire au cours des dernières années

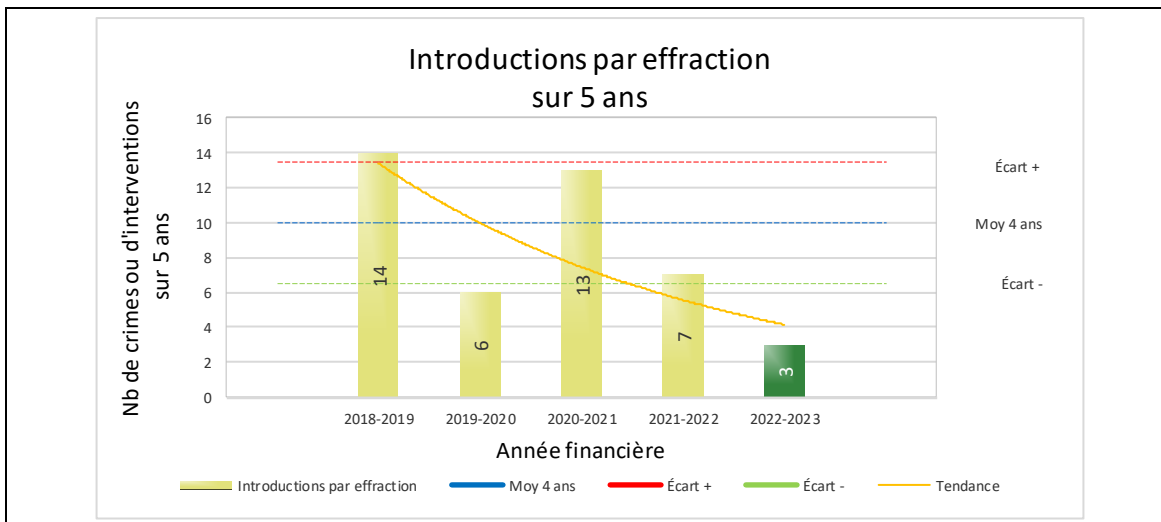
	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Autres criminalités					
3000- Autres infractions au Code criminel ¹	19	33	19	24	25
4000 5000 - Loi régl. drogues et stupéfiants	19	16	13	10	14
6000- Infractions aux autres lois fédérales	0	0	0	0	0
7000- Infractions aux lois provinciales	3	9	15	3	19
Autres criminalités :	41	58	47	37	58
Activités policières					
A- Assistances	32	15	18	23	21
B- Permis	7	6	3	12	4
E- Enquêtes	91	84	96	86	92
F- Événements relatifs à la RACJ ²	35	25	24	20	25
P- Objets perdus ou trouvés	10	9	7	12	8
R- Interventions policières ³	138	80	116	114	105
V- Véhicules retrouvés ou remisés	13	23	14	11	7
X- Interpellation, observation et autre	37	27	19	7	10
Activités :	363	269	297	285	272
Total criminalité et activités :	626	490	515	610	532

1 La catégorie « Autres infractions au Code criminel » comprend différentes infractions telles : utilisation de monnaie contrefaite, avoir troublé la paix, évasion d'une garde légale, action indécente, production et distribution de pornographie juvénile, voyeurisme, leurre au moyen d'un ordinateur, appel téléphonique indécent, menace, incitation publique à la haine, etc.

2 La Régie des alcools, des courses et des jeux.

3 La catégorie « Interventions policières » comprend notamment les cas suivants : plainte de bruit, chicane de famille, service d'ordre, escorte de véhicule, affaire civile, transfert de détenu et de personne en crise, assistance au public, prise d'empreintes digitales, personne en détresse, etc.

GRAPHIQUE 14 : INTRODUCTIONS PAR EFFRACTION AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES



Le graphique 14 démontre que le nombre de trois introductions par effraction de cette année est inférieur au nombre moyen de 10 événements de même nature depuis les quatre dernières années.

Ce type de crime présente une amélioration statistiquement significative par rapport aux années antérieures. Cette variation peut s'expliquer par une surveillance policière accrue sur l'ensemble du territoire.

OPS VULCAIN – COVID-19

La Sûreté a poursuivi le déploiement de l'opération Vulcain, d'une part afin d'informer et protéger son personnel et d'autre part, afin d'assurer le maintien des services aux citoyens à la fois de qualité et sécuritaires pour tous. L'opération visait également à soutenir les ministères et organismes ainsi que les autres services de police. Veuillez noter que cette opération a pris fin le 8 novembre 2022.

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE / JEUNESSE⁵

Cette section présente les différentes interventions réalisées en milieu scolaire. Elles doivent donc être distinctes des informations insérées dans la section « Prévention » au début du rapport annuel.

Le nombre d'élèves rencontrés dans le tableau suivant est en lien avec les dossiers d'enquête ou de tous types de rencontres.

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE / JEUNESSE	Année courante
Nombre d'enquêtes relatives au PIMS	11
Nombre d'élèves rencontrés	1 126
Nombre d'établissements scolaires où une enquête a eu lieu	2

Nombre d'établissements scolaires sur le territoire	8
---	---

⁵ La Sûreté est actuellement en négociation depuis le 1^{er} avril 2022 avec l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ) relativement au renouvellement du contrat de travail de ses membres. Pendant la durée de ces négociations, le personnel d'encadrement des postes de la Sûreté a mis en place une méthode alternative de collecte d'information des activités policières. Conséquemment et bien que les activités continuent d'être réalisées sur le terrain, il sera difficile de comparer les statistiques antérieures des postes avec celles qui sont et seront collectées et analysées pendant l'application des moyens de sensibilisation par les membres de l'APPQ.

INTERVENTIONS PAR DES UNITÉS DE SOUTIEN ET MESURES D'URGENCE

Cette section présente les interventions réalisées sur le territoire de la MRC par des unités de soutien régionales ou de mesures d'urgence au cours de l'année. Voici les détails de ces interventions.

Aucune intervention n'a nécessité l'intervention d'unités de soutien au cours de la période concernée.

ACTIVITÉS DIGNES D'INTÉRÊT ET ÉVÉNEMENTS MAJEURS

Voici les activités dignes d'intérêt et les événements majeurs ayant eu lieu au cours de l'année et qui n'ont pas été mentionnés dans les sections précédentes.

Septembre 2022 : Tempête Fiona, déclenchement d'une opération policière avec poste de commandement et déploiement d'effectifs additionnel pour assurer la sécurité de la population.

La Sûreté effectue une révision de courtoisie pour ce rapport.